

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

#### **SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-**

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA

La société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Société BDO Tunisie représentée par Mr Khaled Mnif.

**BILAN**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIFS</b>			
<b><u>Actifs non Courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	1.1	7 260 432	6 844 561
- Amortissements	-	2 637 196	2 255 294
		<b>4 623 235</b>	<b>4 589 267</b>
Immobilisations corporelles	1.1	29 439 900	28 798 089
- Amortissements	-	24 689 750	23 922 393
		<b>4 750 150</b>	<b>4 875 696</b>
Immobilisations financières	1.2	8 243 719	7 882 377
- Provision	-	456 924	1 006 924
		<b>7 786 795</b>	<b>6 875 453</b>
Autres actifs non courants	1.3	19 395	29 510
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>1</b>	<b>17 179 575</b>	<b>16 369 925</b>
<b><u>Actifs Courants</u></b>			
Stocks	2.1	22 343 364	15 964 229
- Provision	-	1 329 728	1 285 252
		<b>21 013 636</b>	<b>14 678 977</b>
Clients et comptes rattachés	2.2	9 752 213	12 852 007
- Provision	-	3 022 162	2 895 547
		<b>6 730 050</b>	<b>9 956 461</b>
Autres actifs courants	2.3	4 722 843	4 279 622
- Provision	-	546 949	546 949
		<b>4 175 894</b>	<b>3 732 673</b>
Placement et autres actifs financiers	2.4	2 118	2 118
Liquidités et équivalents de liquidités		1 561 887	2 923 356
		<b>1 564 005</b>	<b>2 925 475</b>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2</b>	<b>33 483 585</b>	<b>31 293 585</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>50 663 160</b>	<b>47 663 510</b>

**BILAN**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		15 444 000	15 444 000
Réserves		5 142 403	4 902 003
Autres capitaux propres		321 796	359 239
Résultats reportés		6 406 252	5 814 518
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b><u>27 314 451</u></b>	<b><u>26 519 761</u></b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b><u>1 799 390</u></b>	<b><u>3 612 054</u></b>
<b>Total des capitaux propres</b>	3	<b><u>29 113 841</u></b>	<b><u>30 131 815</u></b>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Crédit à moyen et long terme	4	1 711 873	2 437 898
<b>Total des passifs non courants</b>		<b><u>1 711 873</u></b>	<b><u>2 437 898</u></b>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	3 389 676	8 243 478
Autres passifs courants	5.2	1 548 203	2 393 130
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	14 899 567	4 457 189
<b>Total des passifs courants</b>	5	<b><u>19 837 446</u></b>	<b><u>15 093 797</u></b>
<b>Total des passifs</b>		<b><u>21 549 318</u></b>	<b><u>17 531 696</u></b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b><u>50 663 160</u></b>	<b><u>47 663 510</u></b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
Revenus	6.1	27 419 285	40 059 724
Autres produits d'exploitation	6.2	2 508	54 471
<b>( I ) Total des revenus</b>	<b>6</b>	<b>27 421 793</b>	<b>40 114 195</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	6 587 522	1 529 780
Achats d'approvisionnements consommés	6.3 -	23 630 522	- 28 340 264
Charges de personnel	6.4 -	4 682 795	- 5 064 535
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5 -	795 106	- 1 370 271
Autres charges d'exploitation	6.6 -	1 261 876	- 2 418 721
<b>( II ) Total des charges d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>23 782 776</b>	<b>-35 664 012</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I -II )</u></b>		<b>3 639 018</b>	<b>4 450 183</b>
Charges financières nettes	6.7 -	1 439 029	- 1 040 881
Produits des Placements	6.8	516 157	559 986
Autres gains ordinaires	6.9	138 346	735 066
Autres pertes ordinaires	6.10 -	841 296	- 478 140
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u></b>		<b>2 013 196</b>	<b>4 226 214</b>
Impôt sur les bénéfices	-	213 806	- 614 160
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u></b>		<b>1 799 390</b>	<b>3 612 054</b>
Eléments exceptionnels		-	-
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		<b>1 799 390</b>	<b>3 612 054</b>

**État des Flux de Trésorerie**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b>1 799 390</b>	<b>3 612 054</b>
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	1 620 701	1 720 271
- Variation des stocks	7.1.2	- 6 379 135	- 3 548 913
- Variation des créances clients	7.1.3	4 072 184	2 148 483
- Variation des autres actifs	7.1.4	- 443 221	- 830 632
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	- 5 704 092	57 809
- Plus value sur cessions d'immobilisations		-	- 614 035
- Charges nettes sur apurement de titres de participation		-	128 140
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>7.1</b>	<b>- 5 034 173</b>	<b>2 673 177</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	- 1 057 681	- 1 393 628
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	-	628 000
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	- 1 200 000	- 565 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.4	42 577	10 085
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.5	- 29 514	- 19 450
- Décaissements sur autres actifs non courants		- 14 640	- 28 902
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>7.2</b>	<b>- 2 259 259</b>	<b>- 1 368 895</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	9 715 086	- 3 424 208
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	- 2 779 334	- 1 684 628
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	- 37 443	- 68 451
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	- 834 114	- 332 669
- Encaissements provenant d'emprunts MT		-	3 000 000
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>7.3</b>	<b>6 064 195</b>	<b>- 2 509 956</b>
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>		<b>- 1 229 236</b>	<b>- 1 205 674</b>
<b><u>- Trésorerie au début de l'exercice</u></b>		<b>616 887</b>	<b>1 822 560</b>
<b><u>- Trésorerie à la clôture de l'exercice</u></b>		<b>- 612 349</b>	<b>616 887</b>

## 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « siame-sa » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME-SA » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 1999, la valeur « SIAME-SA » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par M. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 06 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 06 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

La dernière augmentation de capital de la « SIAME-SA » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

## 2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

### 2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « siame-SA » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

### 2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « siame-sa » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

### **2.2.1- LES IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

#### **✓ Eléments réévalués**

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

#### **✓ Eléments non réévalués**

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %
* Dépenses de R&D	20 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

### **2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES**

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 Décembre 2022, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 Décembre 2022, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « **SIAME-SA** », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

### **2.2.3- STOCKS**

Les stocks de la « siame-sa » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

### **2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

La subvention enregistrée par la « **SIAME-SA** » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

### **2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

La « **SIAME-SA** » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 de la même manière que la période précédente.

### **2.3- UNITE MONETAIRE**

Les états financiers de la société « **SIAME-SA** » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

#### **2.4- REGIME FISCAL**

La « **SIAME-SA** » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

#### **2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 21 Mars 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élève à 45 526 987 TND au 31 Décembre 2022 contre 43 993 324 TND au 31 décembre 2021 et se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	7 260 432	6 844 561	415 870
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		29 439 900	28 798 089	641 811
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	8 243 719	7 882 377	361 342
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	482 936	468 296	14 640
<b>TOTAL</b>		<b>45 426 987</b>	<b>43 993 324</b>	<b>1 433 663</b>

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions s'élèvent à 17 179 575 TND au 31 Décembre 2022 contre 16 369 925 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 623 235	4 589 267	33 968
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 750 150	4 875 696	- 125 545
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 786 795	6 875 453	911 342
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	19 395	29 510	- 10 114
<b>TOTAL</b>	<b>17 179 575</b>	<b>16 369 925</b>	<b>809 650</b>

### 1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
<b>1 - Immobilisations Incorporelles</b>	<b>6 844 561</b>	<b>415 870</b>	<b>-</b>	<b>7 260 431</b>	<b>2 255 294</b>	<b>381 902</b>	<b>-</b>	<b>2 637 197</b>	<b>4 623 235</b>
Investissement de Recherche & Développement	4 106 387	-	-	4 106 387	864 802	358 938	-	1 223 740	2 882 647
Concession Marque , Brevet & Licence	1 024 752	8 854	-	1 033 606	1 023 737	2 091	-	1 025 829	7 777
Logiciel	400 892	270	-	401 162	366 755	20 873	-	387 628	13 534
Projets de développement en cours	1 312 530	406 746	-	1 719 276	-	-	-	-	1 719 276
<b>2 - Immobilisations Corporelles</b>	<b>28 798 089</b>	<b>611 105</b>	<b>0</b>	<b>29 439 901</b>	<b>23 922 394</b>	<b>767 356</b>	<b>-</b>	<b>24 689 750</b>	<b>4 750 151</b>
<b>2.1 Terrain</b>	<b>51 279</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 279</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>51 279</b>
<b>2.2 Constructions</b>	<b>6 124 586</b>	<b>-</b>	<b>425 576</b>	<b>6 550 162</b>	<b>3 950 968</b>	<b>203 618</b>	<b>-</b>	<b>4 154 586</b>	<b>2 395 576</b>
Bâtiments Industriels	4 338 887	-	-	4 338 887	3 240 693	118 118	-	3 358 811	980 076
Bâtiments Administratifs	1 647 219	-	425 576	2 072 795	608 475	57 859	-	666 334	1 406 460
Aménagement construction	138 480	-	-	138 480	101 800	27 641	-	129 441	9 039
<b>2.3 Matériels &amp; Outillages</b>	<b>17 938 515</b>	<b>183 151</b>	<b>245 300</b>	<b>18 366 966</b>	<b>16 641 803</b>	<b>371 457</b>	<b>-</b>	<b>17 013 260</b>	<b>1 353 706</b>
<b>Matériels Industriels</b>	<b>9 399 353</b>	<b>121 840</b>	<b>207 880</b>	<b>9 729 073</b>	<b>8 613 451</b>	<b>211 928</b>	<b>-</b>	<b>8 825 379</b>	<b>903 695</b>
<b>Outillages industriels</b>	<b>5 973 795</b>	<b>7 919</b>	<b>37 420</b>	<b>6 019 134</b>	<b>5 738 228</b>	<b>71 082</b>	<b>-</b>	<b>5 809 310</b>	<b>209 824</b>
<b>Pces. rechange &amp; Outil.immobilisés</b>	<b>2 565 367</b>	<b>53 391</b>	<b>-</b>	<b>2 618 758</b>	<b>2 290 124</b>	<b>88 447</b>	<b>-</b>	<b>2 378 572</b>	<b>240 187</b>
Pièces de rechange immobilisées	2 293 546	53 391	-	2 346 937	2 029 515	82 613	-	2 112 127	234 810
Petits outillages immobilisés	271 821	-	-	271 821	260 610	5 835	-	266 444	5 377
<b>Matériels de transport</b>	<b>1 192 449</b>	<b>101 153</b>	<b>-</b>	<b>1 293 602</b>	<b>1 003 600</b>	<b>90 373</b>	<b>-</b>	<b>1 093 973</b>	<b>199 629</b>
Matériels Transport De Biens	201 970	11 153	-	213 123	147 816	12 364	-	160 180	52 943
Matériels Transport De Personnes	990 478	90 000	-	1 080 478	855 784	78 009	-	933 793	146 685
<b>2.5 Autres Immobilisations Corporelles</b>	<b>2 621 189</b>	<b>44 484</b>	<b>-</b>	<b>2 665 673</b>	<b>2 319 159</b>	<b>98 106</b>	<b>-</b>	<b>2 417 265</b>	<b>248 409</b>
<b>Agencement , Aménagement &amp; installations</b>	<b>1 330 052</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 330 052</b>	<b>1 134 849</b>	<b>57 190</b>	<b>-</b>	<b>1 192 039</b>	<b>138 013</b>
<b>Matériels de bureaux</b>	<b>1 291 137</b>	<b>44 484</b>	<b>-</b>	<b>1 335 621</b>	<b>1 184 310</b>	<b>40 916</b>	<b>-</b>	<b>1 225 226</b>	<b>110 395</b>
<b>Immobilisation Chez Tiers</b>	<b>9 564</b>	<b>52 326</b>	<b>-</b>	<b>61 890</b>	<b>6 864</b>	<b>3 801</b>	<b>-</b>	<b>10 665</b>	<b>51 225</b>
Projet réseau incendie en cours	293 690	30 706	-	324 396	-	-	-	-	-
<b>Immobilisation Corporelles en cours</b>	<b>259 428</b>	<b>228 035</b>	<b>- 425 576</b>	<b>61 887</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>61 887</b>
<b>Avances / Immobilisations Corporelles en cours</b>	<b>307 389</b>	<b>1 957</b>	<b>- 245 300</b>	<b>64 045</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>64 045</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>35 642 651</b>	<b>1 026 975</b>	<b>0</b>	<b>36 700 332</b>	<b>26 177 688</b>	<b>1 149 258</b>	<b>-</b>	<b>27 326 946</b>	<b>9 373 386</b>

## 1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2022 à 8 243 719 TND contre 7 882 377 TND au 31 décembre 2021. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 982 083	7 607 678	374 405
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	47 104	58 421	- 11 317
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	214 531	216 278	- 1 747
<b>TOTAL</b>		<b>8 243 719</b>	<b>7 882 377</b>	<b>361 342</b>

### 1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME-SA » s'élève au 31 décembre 2022 à 7 982 083 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	129 250	-	- 129 250	-
CELEC	-	-	-	-	-
SERPAC	750	750	-	- 750	-
ELECTRICA	-	825 595	- 825 595	-	-
CONTACT	3 029 850	3 029 850	-	-	3 029 850
EPICORPS	36 263	36 263	-	- 36 263	0
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-	- 50 000	-
SITEL	119 530	119 530	-	-	119 530
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-	-	149 990
INNOV-ALLIANCE-TECH	400 000	400 000	-	-	400 000
FONDS GERE SICAR	1 600 000	400 000	1 200 000	-	1 600 000
TOUTALU	2 466 450	2 466 450	-	- 167 193	2 299 257
<b>TOTAL</b>	<b>7 982 083</b>	<b>7 607 678</b>	<b>374 405</b>	<b>- 383 456</b>	<b>7 598 627</b>

### 1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2021	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2022
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	58 421	31 260	42 577	-	47 104
<b>TOTAL NET DE PROVISION</b>	<b>58 421</b>	<b>31 260</b>	<b>42 577</b>	<b>-</b>	<b>47 104</b>

### 1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2022 un solde de 214 531 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	97 624	96 670	953
CONSIGNATION CONTENEURS	34 100	36 800	- 2 700
DIVERS CAUTIONNEMENTS	82 808	82 808	-
<b>TOTAL</b>	<b>214 531</b>	<b>216 278</b>	<b>- 1 747</b>

Au 31 décembre 2022, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

### 1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2022 un solde net de 19 395 TND se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	468 296	448 901	19 395
<b>TOTAL</b>	<b>468 296</b>	<b>448 901</b>	<b>19 395</b>

### NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 33 483 584 TND au 31 décembre 2022 contre 31 293 585 TND au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
STOCKS	2.1	21 013 636	14 678 977	6 334 658
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	6 730 050	9 956 461	- 3 226 410
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 175 893	3 732 673	443 221
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	1 564 005	2 925 475	- 1 361 469
<b>TOTAL</b>		<b>33 483 584</b>	<b>31 293 585</b>	<b>2 189 999</b>

#### 2.1- STOCK

La valeur nette du stock s'élève à 21 013 636 TND au 31 décembre 2022 contre 14 678 977 TND au 31 décembre 2021 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	1 203 947	- 49 036	1 154 911
PIÈCES COMPOSANTES	8 736 285	- 414 772	8 321 513
PIÈCES FABRIQUÉES	1 002 100	- 42 852	959 248
PRODUITS CONSOMMABLES	503 616	- 99 397	404 219
PRODUITS FINIS	10 897 416	- 723 671	10 173 745
<b>TOTAL</b>	<b>22 343 364</b>	<b>- 1 329 728</b>	<b>21 013 636</b>

#### 2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 6 730 050 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
STEG	413 535	1 618 315	- 1 204 780
CLIENTS LOCAUX	1 934 222	1 660 813	273 409
CLIENTS ÉTRANGERS	2 987 701	5 832 482	- 2 844 781
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	609 254	-	609 254
CLIENTS DOUTEUX	3 807 501	3 740 397	67 104
<b>TOTAL</b>	<b>9 752 213</b>	<b>12 852 007</b>	<b>- 3 099 795</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>- 3 022 162</b>	<b>- 2 895 547</b>	<b>- 126 615</b>
<b>ENCOURS CLIENTS NETS</b>	<b>6 730 050</b>	<b>9 956 461</b>	<b>- 3 226 410</b>

### 2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions, s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4 175 894 TND contre 3 732 673 TND au 31 décembre 2021. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	127 032	591 429	- 464 397
AVANCE FOURNISSEUR	456 984	494 194	- 37 210
ACOMPTES AU PERSONNEL	65 524	84 982	- 19 458
ETAT, IMPOTS ET TAXES	1 426 306	565 782	860 523
DEBITEURS DIVERS	2 229 565	2 238 048	- 8 483
PRODUITS A RECEVOIR	139 884	87 020	52 864
COMPTES D'ATTENTE	36 788	36 788	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	240 760	181 378	59 382
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>4 722 843</b>	<b>4 279 622</b>	<b>443 221</b>
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	- 8 089	- 8 089	-
PROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	-	-	-
<b>TOTAL PROVISION</b>	<b>- 546 949</b>	<b>- 546 949</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>4 175 894</b>	<b>3 732 673</b>	<b>443 221</b>

### 2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1 564 005 TND contre 2 925 475 TND au 31 décembre 2021 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
PLACEMENTS	2 118	2 118	0
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	-	-	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 333 767	2 306 156	- 972 389
BANQUES ET CAISSES	228 120	617 200	- 389 080
<b>TOTAL</b>	<b>1 564 005</b>	<b>2 925 475</b>	<b>- 1 361 469</b>

### NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2022 à 29 113 841 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2021	MVTS	31/12/2022
CAPITAL SOCIAL	14 518 762	-	14 518 762
CAPITAL SOCIAL INCORP RESERVES DE REEV	925 238	-	925 238
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>15 444 000</b>	<b>-</b>	<b>15 444 000</b>
RESERVE LEGALE	1 404 000	140 400	1 544 400
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	-	-	-
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	3 176 461	100 000	3 276 462
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	21 541	-	21 541
PRIME D'EMISSION	-	-	-
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>4 902 002</b>	<b>240 400</b>	<b>5 142 403</b>
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	353 426	- 32 086	321 340
RESERVE POUR FONDS PERDUS	5 814	- 5 358	457
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-
<b>S/TOTAL 3</b>	<b>359 240</b>	<b>- 37 443</b>	<b>321 797</b>
RESULTATS REPOTES	5 814 518	591 734	6 406 252
<b>S/TOTAL 4</b>	<b>5 814 518</b>	<b>591 734</b>	<b>6 406 252</b>
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT</b>	<b>26 519 761</b>	<b>794 691</b>	<b>27 314 452</b>
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 612 054	- 1 812 664	1 799 390
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION</b>	<b>30 131 815</b>	<b>- 1 017 973</b>	<b>29 113 842</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

<i>Rubrique</i>	<i>CAPITAL</i>	<i>RESULTATS REPORTES</i>	<i>RESERVE LEGALE</i>	<i>RESERVE STATUTAIRE</i>	<i>AUTRES COMPL. D'APPORT</i>	<i>RVE POUR FONDS SOCIAL</i>	<i>RVE FONDS PERDUS</i>	<i>RVES SPE. REINVEST.</i>	<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	<i>TOTAL</i>
Solde au 31/12/2021	15 444 000	5 814 518	1 404 000	300 000	21 541	353 426	5 813	3 176 462	3 612 054	30 131 815
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2021		3 612 054							- 3 612 054	0
RESERVE POUR FONDS SOCIAL						- 32 086				- 32 086
RESERVE POUR FONDS PERDUS							- 5 357			- 5 357
RESERVE LEGALE		- 140 400	140 400							-
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT										-
RESERVE LEGALE DE REEVALUATION										-
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT		- 100 000						100 000		-
RESULTATS REPORTES										-
AUTRES COMPLEMENTES D'APPORT										-
PRIMES D'EMISSION										-
REVENTE D'ACTIONS										-
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES		- 2 779 920								- 2 779 920
REVENTE D'ACTIONS PROPRES										-
AUGMENTATION DE CAPITAL										-
RESULTAT DE L'EXERCICE									1 799 390	1 799 390
Solde au 31/12/2022	15 444 000	6 406 252	1 544 400	300 000	21 541	321 340	456	3 276 462	1 799 390	29 113 841

#### **NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 un solde de 1 711 873 TND. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	1 700 000	2 409 682	- 709 682
CRÉDIT ZITOUNA	11 873	28 216	- 16 343
<b>TOTAL</b>	<b>1 711 873</b>	<b>2 437 898</b>	<b>- 726 025</b>

#### **NOTE -5- PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 19 837 446 TND contre 15 093 797 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	3 389 676	8 243 478	- 4 853 803
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	1 548 203	2 393 130	- 844 928
PASSIFS FINANCIERS	5.3	14 899 567	4 457 189	10 442 379
<b>TOTAL</b>		<b>19 837 446</b>	<b>15 093 797</b>	<b>4 743 648</b>

##### **5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES**

Au 31 décembre 2022, ce poste s'élève à 3 389 676 TND contre 8 243 478 TND au 31 décembre 2021 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
FOURNISSEURS	2 889 874	4 111 484	- 1 221 611
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	449 821	1 185 242	- 735 421
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	49 981	2 946 752	- 2 896 771
<b>TOTAL</b>	<b>3 389 676</b>	<b>8 243 478</b>	<b>- 4 853 803</b>

##### **5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 1 548 203 TND contre 2 393 130 TND au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	29 866	27 682	2 184
PERSONNEL	436 255	527 049	- 90 793
ETAT, IMPOTS ET TAXES	500 301	1 175 942	- 675 641
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	758	172	586
CREDITEURS DIVERS	28 539	27 416	1 123
AUTRES CHARGES A PAYER	189 456	252 590	- 63 134
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	363 027	382 279	- 19 252
<b>TOTAL</b>	<b>1 548 203</b>	<b>2 393 130</b>	<b>- 844 928</b>

### 5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022, le solde de cette rubrique s'élève à 14 899 567 TND et se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2022	31/12/2021
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	14 059 098	4 456 876
CONCOURS BANCAIRES		840 470	313
<b>TOTAL</b>		<b>14 899 567</b>	<b>4 457 189</b>

#### 5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2022 à 14 059 098 TND, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2022	31/12/2021
<b>CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION</b>	<b>13 315 086</b>	<b>3 600 000</b>
FINANCEMENTS DE STOCKS	2 200 000	1 800 000
FINANCEMENTS EN DEVISES ET EN TND	8 215 742	-
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 850 000	1 800 000
FINANCEMENTS DOUANES	49 344	-
<b>CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN</b>	<b>744 012</b>	<b>856 876</b>
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	726 025	834 114
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	17 986	22 762
<b>TOTAL</b>	<b>14 059 098</b>	<b>4 456 876</b>

## NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2022 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 1 799 390 TND s'analysant comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
REVENUS	6.1	27 419 285	40 059 724	- 12 640 439
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	6 587 522	1 529 780	5 057 742
<b>PRODUCTION</b>		<b>34 006 807</b>	<b>41 589 504</b>	<b>- 7 582 697</b>
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 23 630 522	- 28 340 264	4 709 742
<b>MARGE / COUT MATIÈRES</b>		<b>10 376 285</b>	<b>13 249 240</b>	<b>- 2 872 955</b>
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	2 508	54 471	- 51 962
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 4 682 795	- 5 064 535	381 741
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 795 106	- 1 370 271	575 166
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 1 261 876	- 2 418 721	1 156 846
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 639 018</b>	<b>4 450 183</b>	<b>- 811 165</b>
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 1 439 029	- 1 040 881	- 398 148
PRODUITS FINANCIERS	6.8	516 157	559 986	- 43 829
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	138 346	735 066	- 596 719
AUTRES PERTES ORDINAIRES		- 841 296	- 478 140	- 363 156
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT</b>		<b>2 013 196</b>	<b>4 226 214</b>	<b>- 2 213 018</b>
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 213 806	- 614 160	400 354
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT</b>		<b>1 799 390</b>	<b>3 612 054</b>	<b>- 1 812 664</b>
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 799 390</b>	<b>3 612 054</b>	<b>- 1 812 664</b>

### 6.1- PRODUCTION

La production est passée de 41 589 504 TND au 31 décembre 2021 à 34 006 807 TND à la clôture de l'exercice 2022. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	variation
VENTES LOCALES	17 451 194	15 584 005	1 867 189
VENTES STEG	1 552 031	11 409 236	- 9 857 205
VENTES EXPORT	8 416 060	13 066 483	- 4 650 423
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>27 419 285</b>	<b>40 059 724</b>	<b>- 12 640 439</b>
<b>VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS &amp; ENC.</b>	<b>6 587 522</b>	<b>1 529 780</b>	<b>5 057 742</b>
<b>TOTAL PRODUCTION</b>	<b>34 006 807</b>	<b>41 589 504</b>	<b>- 7 582 697</b>

### 6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise 2 508 TND au titre de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	2 508	9 181	- 6 673
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	-	45 290	- 45 290
<b>TOTAL</b>	<b>2 508</b>	<b>54 471</b>	<b>- 51 962</b>

### 6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de l'exercice 2022, la somme de 23 630 522 TND contre 28 340 264 TND au titre de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 4 709 742 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	22 258 112	24 677 699	- 2 419 587
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	723 152	695 955	27 197
VARIATION DE STOCK	264 825	- 2 019 134	2 283 959
ACHATS NON STOCKES	564 832	680 400	- 115 569
ACHATS DE MARCHANDISES	273 601	4 797 643	- 4 524 042
RRR/ACHATS	- 454 000	- 492 300	38 300
<b>TOTAL</b>	<b>23 630 522</b>	<b>28 340 264</b>	<b>- 4 709 742</b>

### 6.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2022, la somme de 4 682 795 TND contre 5 064 535 TND au titre de l'exercice 2021. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	3 138 348	3 459 845	- 321 497
AVANTAGES EN NATURE	18 288	49 931	- 31 643
INDEMNITÉS	521 243	525 097	- 3 855
CONGÉS	236 440	243 693	- 7 253
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	768 476	785 969	- 17 494
<b>TOTAL</b>	<b>4 682 795</b>	<b>5 064 535</b>	<b>- 381 741</b>

### 6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 795 106 TND au titre de l'exercice 2022 ainsi détaillée :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	381 902	386 641	- 4 739
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	767 356	858 955	- 91 599
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	-	200 000	- 200 000
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	24 756	71 049	- 46 293
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	1 329 728	1 285 252	44 477
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	126 615	161 274	- 34 659
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	-	-	-
<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>2 630 357</b>	<b>2 963 171</b>	<b>- 332 814</b>
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 285 252	- 1 242 900	- 42 352
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	- 550 000	- 350 000	- 200 000
<b>TOTAL REPRISES</b>	<b>- 1 835 252</b>	<b>- 1 592 900</b>	<b>- 242 352</b>
<b>TOTAL</b>	<b>795 106</b>	<b>1 370 271</b>	<b>- 575 166</b>

#### 6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 1 156 846 TND, en passant de 2 418 721 TND au titre de l'exercice 2021 à 1 261 876 TND au titre de l'exercice 2022.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	12 411	16 753	- 4 342
LOCATIONS	9 319	14 140	- 4 821
ENTRETIENS ET REPARTIONS	136 466	187 977	- 51 511
PRIMES D'ASSURANCE	79 126	86 299	- 7 173
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	56 764	22 513	34 251
HONORAIRES	264 868	223 792	41 076
COMMISSIONS SUR VENTES	17 318	82 099	- 64 782
SÉMINAIRES ET FORMATION	970	17 125	- 16 155
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	45 828	46 597	- 769
TRANSPORTS	106 043	218 068	- 112 025
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	192 292	127 482	64 810
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	68 377	72 707	- 4 329
COMMISSIONS BANCAIRES	152 305	155 364	- 3 059
PÉNALITÉS	167 340	273 272	- 105 932
JETONS DE PRÉSENCES	142 500	50 000	92 500
IMPÔTS ET TAXES	227 981	889 250	- 661 269
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	377	-	377
TRANSFERT DE CHARGES	- 418 409	- 64 717	- 353 692
<b>TOTAL</b>	<b>1 261 876</b>	<b>2 418 721</b>	<b>- 1 156 846</b>

#### 6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

A la fin de l'exercice 2022, cette rubrique a enregistré une augmentation de 398 148 TND en passant de 1 040 881 TND au 31 décembre 2021 à 1 439 029 TND au 31 décembre 2022. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	173 912	240 195	- 66 283
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	160 067	166 785	- 6 717
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	192	3 558	- 3 366
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS EN DINARS	183 156	30 255	152 901
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	46 712	53 592	- 6 880
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	523 134	463 020	60 114
PERTE DE CHANGE	622 011	201 852	420 159
GAIN DE CHANGE	- 380 561	- 144 860	- 235 701
INTÉRÊTS SUR CMT	241 545	101 402	140 143
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	- 131 139	- 74 918	- 56 221
<b>TOTAL</b>	<b>1 439 029</b>	<b>1 040 881</b>	<b>398 148</b>

#### 6.8- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisant 516 157 TND au titre de l'exercice 2022, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
PRODUITS NETS SUR CESSION DE VALEURS MOBILIERES	-	9 619	- 9 619
DIVIDENDES REÇUS	516 157	550 367	- 34 209
<b>TOTAL</b>	<b>516 157</b>	<b>559 986</b>	<b>- 43 829</b>

#### **6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires totalisant 138 346 TND au titre de l'exercice 2022, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	-	614 000	- 614 000
AUTRES GAINS ORDINAIRES	138 346	121 066	17 281
<b>TOTAL</b>	<b>138 346</b>	<b>735 066</b>	<b>- 596 719</b>

#### **6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Les autres pertes ordinaires totalisant 841 296 TND au titre de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	15 701	-	15 701
PERTE SUR CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION	825 595	478 140	347 455
<b>TOTAL</b>	<b>841 296</b>	<b>478 140</b>	<b>363 156</b>

## NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2022, la variation de la trésorerie nette de la société « SIAME-SA » s'est soldée par la somme de - 1 229 236 TND contre - 1 205 674 TND au 31 décembre 2021, détaillée comme suit :

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	- 5 034 173	2 673 177
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 2 259 259	- 1 368 895
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6 064 195	- 2 509 956
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 229 236</b>	<b>- 1 205 674</b>

### 7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	795 106	1 370 271
APUREMENT DES TITRES DE PARTICIPATIONS	275 595	-
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	550 000	350 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 620 701</b>	<b>1 720 271</b>

### 7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
STOCKS N-1	15 964 229	12 415 316
STOCKS N	- 22 343 364	- 15 964 229
<b>TOTAL</b>	<b>- 6 379 135</b>	<b>- 3 548 913</b>

### 7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	12 852 007	15 219 714
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 9 752 213	- 12 852 007
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	2 306 156	2 086 933
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 1 333 767	- 2 306 156
<b>TOTAL</b>	<b>4 072 184</b>	<b>2 148 483</b>

### 7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	4 279 622	3 458 989
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 4 722 843	- 4 279 622
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	2 118	6 119
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 2 118	- 2 118
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	-	- 14 000
<b>TOTAL</b>	<b>- 443 221</b>	<b>- 830 632</b>

### 7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 393 130	- 2 697 386
AUTRES PASSIFS COURANTS N	1 548 203	2 393 130
DIVIDENDES N-1	172	-
DIVIDENDES N	- 758	- 172
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 8 243 478	- 7 898 402
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	3 389 676	8 243 478
INTERETS COURUS N-1	- 22 762	- 5 602
INTERETS COURUS N	17 986	22 762
<b>TOTAL</b>	<b>-5 704 092</b>	<b>57 809</b>

### 7.2.1-DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	6 844 561	6 275 838
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 7 260 432	- 6 844 561
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	28 798 089	27 973 186
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 29 439 900	- 28 798 089
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 1
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 057 681</b>	<b>- 1 393 628</b>

### 7.2.2- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 1
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	1
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	-	614 000
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	-	14 000
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>628 000</b>

### 7.2.3- DECAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	-	- 165 000
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	-	-
ACQUISITION FONDS GERE SICAR	- 1 200 000	- 400 000
<b>TOTAL</b>	<b>-1 200 000</b>	<b>- 565 000</b>

### 7.2.4 - ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILIERES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	42 577	10 085
<b>TOTAL</b>	<b>42 577</b>	<b>10 085</b>

### 7.2.5- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	216 278	229 980
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 214 531	- 216 279
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 31 261	- 33 151
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>- 29 514</b>	<b>- 19 450</b>

### 7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 3 600 000	- 7 024 208
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	13 315 086	3 600 000
<b>TOTAL</b>	<b>9 715 086</b>	<b>- 3 424 208</b>

### 7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
DIVIDENDES N-1	- 172	-
DIVIDENDES N	758	172
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 2 779 920	- 1 684 800
<b>TOTAL</b>	<b>- 2 779 334</b>	<b>- 1 684 628</b>

### 7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 359 240	- 427 691
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	321 797	359 240
<b>TOTAL</b>	<b>- 37 443</b>	<b>- 68 451</b>

### 7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	562 102	- 372 012
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	- 1 288 127	- 562 102
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 834 114	- 232 669
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	726 025	834 114
<b>TOTAL</b>	<b>- 834 114</b>	<b>- 332 669</b>

## NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société TOUTALU,
- La société CONTACT,
- La société ELECTRICA,
- La société SIAME INTERNATIONALE,
- La société PROSID,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED- Ben Ayed Consulting,
- La société SITEL,
- La société PIMA,
- La société IAT,
- La société MEDIKA TECH,
- La société ROBOTIKA,
- SECOMET.

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2022.

### 8.1- EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

Société	Situation au 31/12/2022				Situation au 31/12/2021				En mTND
	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL	
TOUTALU	6	88	182	88	91	36	560	433	
CONTACT	-	62	-	62	-	187	-	187	
ELECTRICA	854	1 428	171	2 112	652	1 291	41	1 902	
SIAME INTERNATIONALE	-	1	-	1	-	7	-	7	
PROSID	-	-	15	15	-	-	17	17	
M. H.B.A/ BEN AYED CONSULTING	-	-	22	22	-	-	22	22	
SITEL	3	20	-	23	2	93	90	185	
PIMA	-	-	-	-	-	-	2	2	
IAT	-	85	30	115	-	80	92	12	
MEDIKA TECH	2	5	1	6	2	5	1	6	
ROBOTIKA	60	-	10	70	-	-	10	10	
SECOMET	-	-	23	23	-	-	-	-	

### 8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2022

#### 8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

#### A- TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2022 ont totalisé 709 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 087 mTND courant le même exercice. Le solde du fournisseur TOUTALU s'élève au 31-12-2022 à 182 mTND.

#### B- TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2022 ont totalisé 118 mTND TTC. La société « TOUTALU » a réglé 204 mTND. Le solde du clients TOUTALU s'élève au 31-12-2022 à 6 mTND.

#### C- TOUTALU - Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société TOUTALU des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 52 mTND. Le solde du compte courant TOUTALU s'élève au 31-12-2022 à 88 mTND.

### **8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT**

#### A- CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2022 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 400 mTND ;
- La « SIAME » a facturé des commissions sur cautions au taux de 1% l'an pour de 45 mTND ;
- « CONTACT » a facturé deux notes de débits pour un montant de 48 mTND et a réglé un total de 520 mTND.

Le solde du compte courant CONTACT s'élève au 31-12-2022 à 62 mTND.

### **8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA**

#### A- ELECTRICA - CLIENT

- Les ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » s'élèvent à 202 mTND..
- Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2022 à 854 mTND dont des effets impayés pour 523 mTND.

#### B- ELECTRICA - FOURNISSEUR

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2022, s'élèvent à 172 mTND TTC et la SIAME a réglé 43 mTND. Le solde du fournisseurs ELECTRICA s'élève au 31-12-2022 à 171 mTND.

#### C- ELECTRICA - AUTRES ACTIFS COURANTS

Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2022 s'élèvent à 137 mTND. Le solde du compte courant ELECTRICA s'élève au 31-12-2022 à 1 428 mTND.

### **8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONALE**

*A- SIAME INTERNATIONALE - CLIENT*

Le total des ventes TTC réalisées avec « SIAME INTERNATIONALE » en 2022 s'élève à 103 mTND qui a été réglé par la « SIAME » courant le même exercice.

*B- SIAME INTERNATIONALE - AUTRES ACTIFS COURANTS*

La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus de la « SIAME INTERNATIONALE » pour 100 mTND totalement réglés en 2022.

La « SIAME » a facturé des frais de domiciliation pour 1 mTND, et a encaissé 7 mTND. Le solde du compte courant « SIAME INTERNATIONALE » s'élève au 31-12-2022 à 1 mTND.

### **8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID (FOURNISSEUR)**

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2022, s'élèvent à 17 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 19 mTND de sa dette en 2022. Le solde du fournisseurs PROSID s'élève au 31-12-2022 à 15 mTND.

### **8.2.6- OPERATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED (FOURNISSEUR)**

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. La SIAME a réglé 22 mTND et les honoraires facturés à travers la société « BEN AYED CONSULTING » s'élèvent au titre de l'exercice 2022 à 92 mTND. Le solde du fournisseur s'élève à 22mTND à la clôture de l'exercice.

### **8.2.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL**

*A- SITEL - Client*

La société « SIAME » a vendu courant 2022 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 3 mTND et a encaissé 2 mTND durant le même exercice. Le solde du client SITEL s'élève au 31-12-2022 à 3 mTND.

*B- SITEL - Fournisseur*

Les travaux d'aménagement facturés par la société « SITEL », courant 2022, s'élèvent à 17 mTND TTC qui ont été totalement réglés. La société « SITEL » a remboursé l'avance sur les travaux de 90 mTND reçue de la « SIAME ».

*C- SITEL- Autres actifs courants*

Les intérêts et commissions constatés par la « SIAME » au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 20 mTND. La SITEL a procédé au paiement de 93 mTND de sa dette. Le solde du compte courant SITEL s'élève au 31-12-2022 à 20 mTND.

#### **8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA (FOURNISSEUR)**

Les achats réalisés et payés auprès de la société « PIMA » courant 2022, s'élèvent à 93 mTND en TTC. En outre, la SIAME a réglé une ancienne dette pour 2 mTND.

#### **8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT**

##### *A -IAT - Fournisseur*

Les prestations d'ingénierie et de services facturés par la filiale « IAT », courant 2022, s'élèvent à 18 mTND TTC. La « SIAME » a réglé la somme de 140 mTND en 2022. Le solde débiteur du fournisseurs IAT s'élève au 31-12-2022 à 30 mTND.

##### *B- IAT - Autres actifs courants*

La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 11 mTND et IAT a réglé courant l'exercice 2022 un montant de 5 mTND. Le solde du compte courant IAT s'élève au 31-12-2022 à 85 mTND.

#### **8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE MEDIKA-TECH**

##### *A- MEDIKA-TECH - Client*

Aucun mouvement courant l'exercice 2022. Le solde du client MEDIKA-TECH s'élève au 31-12-2022 à 2 mTND.

##### *B- MEDIKA-TECH - Autres actifs courants*

La « SIAME » a établi courant 2021 des notes de débit pour 5 mTND non encore réglé en 2022.

##### *C- MEDIKA-TECH - Fournisseur*

Les achats réalisés auprès de la société « MEDIKA-TECH », courant 2022, s'élèvent à 1 mTND TTC et la « SIAME » a réglé son ancienne dette pour 1 mTND. Le solde du fournisseur MEDIKA-TECH s'élève au 31-12-2022 à 1 mTND.

#### **8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ROBOTIKA**

##### *A- ROBOTIKA - Client*

Les ventes réalisées courant 2022 au profit de la société « ROBOTIKA » s'élèvent à 84 mTND TTC réglées à concurrence de 24 mTND. Le solde du client s'élève à 60mTND à la clôture de l'exercice.

*B- ROBOTIKA - Fournisseur*

Une avance a été accordé à ROBOTIKA courant l'exercice de 2021 totalisant la somme de 10 mTND non encore imputée.

**8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SECOMET (FOURNISSEUR)**

Les achats réalisés auprès de la société « SECOMET », courant 2022, s'élèvent à 23 mTND TTC non encore payés à la date de clôture.

## NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés par la « SIAME-SA » se détaillent comme suit :

### 9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2022 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2022 ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m<sup>2</sup> et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1<sup>er</sup> rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2022, sur les 1,660 MTND qui ont été débloqués il ne reste que 110 mTND à rembourser en 2023.
- ✓ Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;

- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,850 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la BIAT en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 2,300 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur d'ATTIJARI BANK en garantie du remboursement du crédit à moyen terme Crédit COVID de 3 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 5,150 MTND.

## **9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES**

### **9-2-1- « CONTACT »**

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITienne d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITienne d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe additionnelle de 700 mTND autorisée par le conseil n°166 du 27 février 2020, en complément de la caution donnée en date du 02 avril 2018.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n° 172 du 30 novembre 2020.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 250 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021 en complément des cautions consenties antérieurement.

#### **9-2-2 - « SITEL »**

*La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 mTND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;*

*La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.*

#### **9-2-3- « TOUTALU »**

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 mTND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 aout 2015 ;

La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BH BANK, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 mTND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n° 173 du 08 avril 2021.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021.

#### **9-2-4- « IAT »**

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n° 171 du 07 septembre 2020.

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.

### 9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 Décembre 2022, le total des cautions bancaires s'élève à 5 300 796 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	1 722 083	221 622		992 255	2 935 960
ATTIJARI BANK	1 195 060				1 195 060
AMEN BANK	122 780	132 876	9 000		264 656
ZITOUNA	110 500				110 500
BT	86 350				86 350
STB	128 020				128 020
BNA	96 000				96 000
BH	484 250				484 250
<b>TOTAL</b>	<b>3 945 043</b>	<b>354 498</b>	<b>9 000</b>	<b>992 255</b>	<b>5 300 796</b>

### 9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 635 969 \$, soit un total converti de 1 977 926 TND se détaillant comme suit :

FOURNISSEUR		
	USD	TND
DONGGUAN	15 030	46 745
HAMIDI EXPORTS	168 050	522 652
HEBEI	46 883	145 811
KAMAL METAL	69 346	215 672
NINGBO	336 660	1 047 046
<b>TOTAL</b>	<b>635 969</b>	<b>1 977 926</b>

### 9.5- EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2022 s'élève à 6 907 596 TND.

# Rapport Général du commissaire aux comptes

*Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »*

## *Rapport sur l'audit des états financiers*

### Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 mai 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SIAME-SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **50 663 160 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **1 799 390 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME-SA » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

- 1- Politique de provisionnement des Stocks

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 22 343 364 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

#### 2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 5 308 658 TND arrêté au 31 décembre 2022. L'amortissement de ces dépenses commence au moment où la société a commencé à commercialiser ou à utiliser le produit et selon une méthode d'amortissement établie en fonction des avantages futurs que la société compte tirer de la vente ou de l'utilisation du nouveau produit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

#### 3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2022 à 27 419 285 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

#### Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous

n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des

Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

#### Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Le Commissaire aux comptes**

**BDO Tunisie**

Khaled Mnif

Tunis, le 28 avril 2023

# **Rapport Spécial du commissaire aux comptes**

***Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME-SA » au titre de l'exercice 2022, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2022 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice se détaillent comme suit :

## **A- Nouvelles conventions et/ou opérations :**

### **A-1- Opérations avec la filiale « CONTACT »**

- La « SIAME » a reçu de la société « CONTACT » courant 2022 des encaissements de dividendes pour 520 mTND (dont 120 mTND correspondant aux dividendes à payer à la clôture de 2021). Par ailleurs, la « SIAME » a facturé à la société « CONTACT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 45 mTND et a reçu deux notes de débit de CONTACT pour 48 mTND. Le solde du Compte courant CONTACT s'élève au 31-12-2022 à 62 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

### **A-2- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »**

- La « SIAME » a donné une garantie parentale à la société « ELECTRICA » au profit du fournisseur étranger « CANADIAN SOLAR » pour 572 mTND autorisée par le conseil n° 179 du 10 mars 2022.
- Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2022 s'élèvent à 137 mTND. Le solde du Compte courant ELECTRICA s'élève au 31-12-2022 à 1 428 mTND.

Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration en date du 21 mars 2023.

#### **A-3- Opérations avec la filiale « IAT »**

- La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 11 mTND. La société « IAT » a procédé au règlement de 5 mTND. Le solde du Compte courant IAT s'élève au 31-12-2022 à 85 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

#### **A-4- Opérations avec la filiale « SITEL »**

- Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2022 s'élèvent à 20 mTND. La société « SITEL » a procédé au règlement de 93 mTND. Le solde du Compte courant SITEL s'élève au 31-12-2022 à 20 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

#### **A-5- Opérations avec la filiale « TOUTALU »**

- La « SIAME » a facturé à la société TOUTALU des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 52 mTND. Le solde du Compte courant de « TOUTALU » s'élève au 31-12-2022 à 88 mTND. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

#### **A-6- Opérations avec la filiale « SIAME INTERNATIONALE »**

- La « SIAME » a encaissé 7 mTND de la filiale « SIAME INTERNATIONALE » et a facturé des frais de domiciliation totalisant la somme de 1 mTND. Par ailleurs, la « SIAME » a comptabilisé et encaissé des dividendes pour 100 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

#### **A-7- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed**

- La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. La SIAME a réglé 22 mTND courant 2022 et les honoraires facturés à travers la société « BEN AYED CONSULTING » s'élèvent au titre de l'exercice 2022 à 92 mTND dont 22mTND non encore payés à la clôture de l'exercice.

#### **A-8- Autres opérations**

- Le conseil d'administration n°180 du 7 avril 2022, dans le cadre du renouvellement du dossier de crédit de gestion auprès d'ATTIJARI BANK, a autorisé le Directeur Général de la « SIAME » à signer un nouveau contrat pour la mise en place d'une enveloppe de crédits de gestions totalisant 7 250 mTND.

**B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2022 :**

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2022 sont les suivantes :

## **B-1- Garanties données à la filiale « CONTACT »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n° 140 du 28 mai 2015.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n° 147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe additionnelle de 700 mTND autorisée par le conseil n° 166 du 27 février 2020, en complément de la caution donnée en date du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n° 172 du 30 novembre 2020.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 250 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021 en complément des cautions consenties antérieurement.

## **B-2- Garanties données à la filiale « SITEL »**

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.

### **B-3- Garanties données à la filiale « TOUTALU »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 août 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BH BANK, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n° 173 du 08 avril 2021 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021.

### **B-4- Garanties données à la filiale « IAT »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n° 171 du 07 septembre 2020 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.

### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

**C-1-** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 IIS 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

✓ Le Président du Conseil d'administration :

Le Président de conseil d'administration n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice 2022.

✓ Le Directeur Général :

• Votre conseil d'administration du 22 octobre 2021 a fixé la rémunération et avantages du Directeur Général comme suit :

- Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 206 000 TND à servir sur 13 mensualités ;
- Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
- Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;
- Une voiture de fonction ;
- Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.

• Votre conseil d'administration du 21 mars 2023 a décidé de servir au Directeur Général, une prime d'intéressement de 90 000 TND (en Brut).

• Le Directeur Général Adjoint :

• Votre conseil d'administration du 6 octobre 2022 a désigné un directeur général adjoint avec prise de fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et a fixé sa rémunération et ses avantages comme suit :

- Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 150 000 TND à servir sur 14 mensualités ;
- Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
- Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 5% sur le

salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;

- Une voiture de fonction ;
  - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 21 mars 2023 a décidé de servir au Directeur Général adjoint, une prime d'intéressement de 10 000 TND (en Brut).

**C-2** Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se présentent comme suit (en TND) :

	<u>Directeur Général</u>		<u>Directeur Général Adjoint (*)</u>	
	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passifs au 31/12/2022</u>	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passifs au 31/12/2022</u>
<b>Avantages à court terme</b>				
Salaires	206 000	-	30 968	7 753
Prime d'intéressement**	90 000	90 000	12 387	12 387
CNSS	13 116	3 279	-	-
Retraite complémentaire	22 223	16 995	1 607	1 607
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	-	-	-	-
<b>Autres avantages à long terme</b>	-	-	-	-
<b>Indemnités de fin de contrat de travail</b>	-	-	-	-
<b>Païement en actions</b>	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>331 340</b>	<b>110 274</b>	<b>44 962</b>	<b>21 747</b>

(\*) à compter du 01/11/2022

(\*\*) Brute et charges sociales

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le Commissaire aux comptes**

**BDO Tunisie**

Khaled Mnif

Tunis, le 28 avril 2023